



La qualité du service public de distribution de gaz



2004

Quelques chiffres

113 communes desservies en gaz représentant **450 080 habitants**

100 563 abonnés consommant **3 923 GWh** de gaz

2 185 km de canalisations de gaz et **187** postes de détente

30,7 millions d'€ de recettes d'acheminement grâce à ce réseau en 2004

Le SIEL, **Syndicat Intercommunal d'Énergies du département de la Loire**, regroupe 322 communes et 32 structures intercommunales et le Conseil Général.

Le Syndicat est propriétaire des réseaux de distribution d'électricité et de gaz, dont il confie la gestion, respectivement à EDF et Gaz de France, dans les conditions fixées par deux contrats de concession signés avec ces entreprises.

Le SIEL finance et réalise les travaux d'extension, de renforcement et de dissimulation des réseaux électriques.

Globalement, le SIEL engage environ 27 millions d'Euros de travaux d'investissement chaque année, ce qui génère plus de 300 emplois directs.

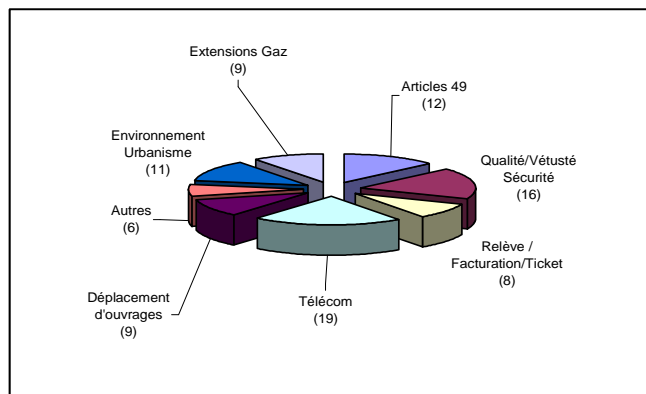


Le contrôle de la concession

Le contrôle permet de vérifier le respect des dispositions du cahier des charges de concession. Il s'appuie sur trois grands principes :

- **un contrôle en continu** avec la gestion des données émanant des collectivités locales ou des usagers : traitement de cas particuliers spécifiques avec, si nécessaire, visite sur place et suivi par réunions mensuelles avec EDF.
- **un contrôle périodique annuel** avec l'appui technique d'experts et la rédaction d'un rapport.
- **un contrôle sur site** dans les locaux des différentes agences du concessionnaire, sur des sujets récurrents émanant du contrôle continu

Pour l'année 2004, 90 dossiers ont été traités dans différents thèmes comme indiqué dans le schéma ci-contre.



LE POINT DE VUE DU SIEL ...



⇒ GDF maintient comme en 2003 une politique plus dynamique d'extensions de réseaux avec un effort à fournir sur le plan du développement commercial.

⇒ GDF doit poursuivre ses efforts dans les délais de réponse aux demandes d'extensions gaz.

⇒ GDF doit améliorer l'information au coup par coup des demandes de projets gaz qui ne donnent pas lieu à travaux ou qui sont reportés.

La qualité des travaux et la sécurité

La constitution du réseau en 2004

Le réseau gaz de la concession SIEL a une longueur de 2 185 Km dont 1 547 Km en polyéthylène.

Les incidents sont liés principalement à des fuites et odeurs de gaz, dommages sur ouvrages, cassures ou problèmes de pression.

En 2004, 1239 fuites et odeurs ont été signalées, et 77 dommages sur ouvrages (1 212 fuites en 2003).

150 incidents ont été liés à des actes de malveillance. Sur les 1 463 interventions d'urgence, 98,7 % l'ont été dans un délai inférieur à 1 heure, dont 31,8 % inférieur à 30 mn.

Les travaux réalisés en 2004

Les travaux se sont répartis en :

- près de 3 000 k€ en extension de réseau dans les communes du plan de desserte,
- plus de 2 000 k€ en extensions dans les communes déjà desservies,
- 14 k€ en renforcement,
- 1 946 k€ de renouvellement de réseau dont 5,15 Km de canalisations en fonte grise, soit 8 % de moins qu'en 2002 (l'objectif 2006 devrait être atteint),
- 783 k€ de branchements et conduites montantes.

... soit un total de 7 822 k€ pour 2004.



LE POINT DE VUE DU SIEL ...



⇒ Le suivi des extensions de réseau à l'étude et du programme de résorption des fontes grises est facilité par la transmission régulière de bilans.

Comme les 2 années passées, le SIEL souhaite que

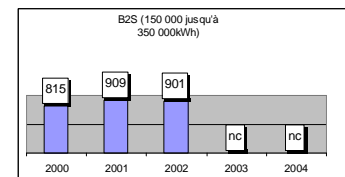
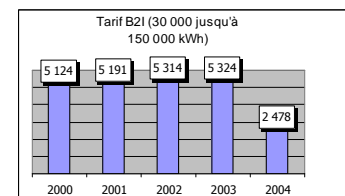
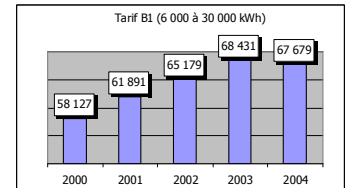
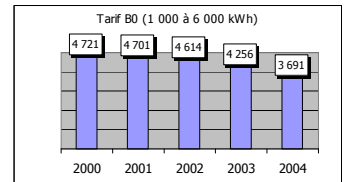
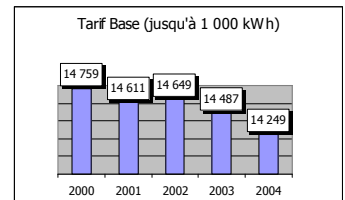
⇒ GDF fournisse au SIEL les éléments chiffrés de l'action «conduites montantes».

Le service aux abonnés

L'évolution des ventes sur la concession

A chaque type d'ouvrages correspond une gamme tarifaire de l'utilisation du gaz. Il existe 6 gammes tarifaires :

BASE	→	Consommation annuelle jusqu'à 1 000 kWh	Exemple d'usage : Cuisine
B0	→	Consommation annuelle de 1 000 à 6 000 kWh	Exemple d'usage : Cuisine et eau chaude
B1	→	Consommation annuelle de 6 000 à 30 000 kWh	Exemple d'usage : chauffage et eau chaude et/ou cuisine individuelle
B21	→	Consommation annuelle de 30 000 jusqu'à 150 000 à 350 000 kWh	Exemple d'usage : chauffage et/ou eau chaude dans les chaufferies moyennes
B2S	→	Consommation annuelle au-delà de 150 000 à 350 000 kWh et jusqu'à 5 000 000 kWh	Exemple d'usage : chauffage et/ou eau chaude dans les chaufferies importantes
Autres	→	Consommation annuelle au-delà de 5 000 000 à 8 000 000 kWh	Exemple d'usage : chaufferies de grande puissance, pour une gestion simple d'un poste énergie important.



(*) pour 2004 : clients non éligibles uniquement

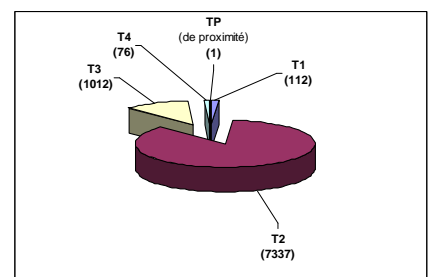
Sur la période 2001/2004, on note une légère augmentation de l'énergie vendue en 2002 (+ 0,1 %) et une augmentation plus marquée en 2003 (+ 5,8 %) et 2004 (+ 4,7 %). Pour 2004, 3 923 Gwh ont été acheminés, dont 2 564 Gwh pour les clients éligibles.

Pour les clients «non éligibles», les tarifs de vente du gaz naturel restent fixés par l'Etat et sont variables suivant un classement en niveaux de prix allant de 1 à 6. Le prix du kWh varie ainsi de quelques % entre chaque niveau de prix, le niveau 1 étant le moins cher. Ce classement est principalement défini par deux critères : d'une part l'ancienneté de la desserte de la commune et d'autre part, sa position géographique par rapport à la canalisation de transport.

Dans le département de la Loire, sur les 113 communes desservies en gaz naturel :

- 49 sont au niveau de prix **1**
- 8 sont au niveau de prix **2**
- 19 sont au niveau de prix **3**
- 17 sont au niveau de prix **4**
- 14 sont au niveau de prix **5**
- 6 sont au niveau de prix **6**

Répartition des clients éligibles par gamme tarifaire



Pour les clients éligibles, qui ont souscrit des contrats spécifiques avec leurs fournisseurs, il n'y a plus de référence aux tarifs régulés Base, B0, B1, B21, B2S.

Les contrats

En 2004, la clientèle par secteur d'activité a évolué de la façon suivante :

- contrats domestiques (collectifs et individuels) : 93 061 en 2004 (soit + 1,6 % par rapport aux données corrigées 2003).
- contrats tertiaires : 6 879 en 2004 (soit + 3,8 % par rapport à 2003)
- contrats industriels : 623 en 2004 (soit - 10,9 % par rapport à 2003).

Il est à noter que les clients ayant fait valoir leur éligibilité n'apparaissent pas dans ce bilan.



LE POINT DE VUE DU SIEL



⇒ GDF met en place un programme prévisionnel d'extensions de réseaux qui devrait être transmis dès l'an prochain.

⇒ Le SIEL demande à GDF d'effectuer plus régulièrement des conseils tarifaires appropriés et d'adapter les contrats aux besoins des consommateurs exprimés lors de la mise en service.

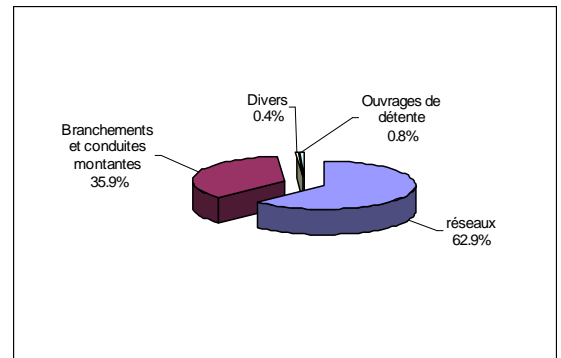
L'analyse comptable et financière

Le patrimoine de la concession

Le patrimoine de la concession comprend l'ensemble des éléments concourant à l'amenée du gaz des postes de détente jusqu'au compteur situé généralement en limite de propriété. On peut lister les ouvrages suivants :

- ✓ les ouvrages de détente (1 218 k€)
- ✓ les réseaux (100 112 k€)
- ✓ les branchements et conduites montantes (57 257 k€)
- ✓ divers (613 k€)

Valeur totale 159 200 k€



LE POINT DE VUE DU SIEL



⇒ La démarche «cohérence des inventaires comptables et physiques» a été présentée au SIEL

Comme les années passées, le SIEL rappelle que :

- ⇒ GDF doit constituer un inventaire technique des branchements et des conduites montantes.
- ⇒ L'utilisation des provisions pour renouvellement n'est pas suffisamment explicitée.
- ⇒ Un compte d'exploitation aurait dû être établi à l'échelle de la concession en 2004.